

MAÎTRISER LA FACTURE DEMATERIALISEE

Le dépôt des factures sur le portail Chorus est obligatoire pour toutes les entreprises

OBJECTIFS

- Réaliser des factures dématérialisées sur la plateforme des collectivités dédiée (CHORUS)
- Assurer un suivi de leur traitement pour veiller à un règlement dans les délais impartis.

POUR QUI ?

- Direction
- Conducteur de travaux
- Chargé(e) d'affaires

PRE-REQUIS

- Aucun

PRIX

- 400€ HT



Référence
CHOR



7 heures

LE PROGRAMME

➤ Contexte réglementaire

- Maîtriser les impacts de la facture électronique pour votre organisation
- Les dates et les obligations légales
- Retour terrain côté collectivités et maîtrises d'œuvre

➤ Découvrir l'environnement CHORUS

- Les fonctionnalités et environnement de CHORUS PRO
- Inscription su CHORUS au préalable sur chorus grâce à une assistance
- Vérification de la bonne configuration de votre compte

➤ Déposer et suivre vos factures

- Gérer des factures avec l'AMOA
- Gérer des factures avec l'AMOE (bons de paiement, situation...)
- Bonnes pratiques ,prise en main de la boîte à outils (tableaux de pilotage, fiches pratiques) marché)

➤ Gérer les factures de Sous-traitance et cotraitance

- La gestion des factures en tant que sous- traitants, cotraitants
- L'auto-liquidation
- La gestion en tant que titulaire du marché

Quizz rappelant les points clés de la formation

LES + DE LA FORMATION

- Formateur Praticien ayant au minimum 10 ans d'expérience
- Formation faisant parti du parcours certifiant Gestion Administrative RS 5222
- 10 stagiaires maximum

PEDAGOGIE INNOVANTE

Mise en situation grâce à des exercices individuels effectués sur un ordinateur (analyse de CCTP, de formules, accès sites internet pertinents...).

Mise à disposition d'un support de cours et de documents (retro planning, liste de points de contrôle) pour être rapidement opérationnel

FORMATION A DISTANCE

7 heures

MODALITES D'EVALUATION

Quiz et évaluation en fin de formation